

SAMSUNG

Du 28 avril au 30 juin 2015

INFINIMENT SENSATIONNEL



www.Groupez.net

SAMSUNG

SUHD TV^{4K}

Jusqu'à

500€

remboursés⁽¹⁾

sur une sélection
de TV UHD Samsung

ou

Jusqu'à

1000€

pour l'achat d'un 2^e produit Samsung
effectué dans le même magasin
entre le 28/04 et le 30/09/2015 ⁽¹⁾⁽²⁾

COMMENT PARTICIPER A L'OFFRE « SAMSUNG INFINIMENT SENSATIONNEL TV » ?

CONDITIONS DE L'OFFRE DE REMBOURSEMENT SAMSUNG INFINIMENT SENSATIONNEL TV

• Pour tout achat entre le 28/04/2015 et le 30/06/2015 inclus, d'un téléviseur Samsung UHD parmi les références et tailles d'écran ci-dessous (les téléviseurs JU7000 / JU7500 / JS8500 / JS9000 et JS9500 ne sont disponibles que dans les magasins et sur les sites internet agréés par Samsung pour la vente de ces produits), Samsung vous donne le choix entre deux offres de remboursement :

- **Offre simple** : un remboursement pouvant aller jusqu'à 500€

OU

- **Offre sensationnelle** : un remboursement pouvant aller jusqu'à 1000€*, sous réserve de l'achat d'un second produit de marque Samsung de votre choix dans le même magasin ou sur le même site internet (**même numéro de RCS sur les deux preuves d'achat**). Cet achat devra être effectué le même jour ou postérieurement à l'achat de votre téléviseur et **au plus tard le 30/09/2015**.

| Produit porteur | Offre simple | Offre sensationnelle. Montant maximal* du remboursement, sous réserve de l'achat d'un second produit de marque Samsung |
|---|--------------|--|
| 40JU6410 / 40JU6500 / 40JU6570 / 40JU6640 / 40JU6670 | 75 € | 150 € |
| 40JU7000 / 48JU6410 / 48JU6500 / 48JU6570 / 48JU6640 / 48JU6670 | 100 € | 200 € |
| 55JU6410 / 55JU6500 / 55JU6570 / 55JU6640 / 55JU6670 | 125 € | 250 € |
| 48JU7500 / 55JU7500 | 150 € | 300 € |
| 48JS8500 / 48JS9000 | 200 € | 400 € |
| 55JS9000 / 65JU7000 | 250 € | 500 € |
| 65JU7500 | 300 € | 600 € |
| 65JS9500 | 500 € | 1 000 € |

*Le montant du remboursement ne pourra pas dépasser le prix d'achat effectif du second produit de marque Samsung (prix indiqué et acquitté sur votre preuve d'achat).

- Une seule participation et un seul produit par personne (même nom, même prénom, même adresse) ou par RIB/RICE. ATTENTION, le nom apparaissant sur votre RIB doit être le même que celui du bénéficiaire de l'offre (celui que vous saisissez dans le formulaire de participation en ligne).
- Offre valable en France métropolitaine, dans les DOM et à Monaco, et non cumulable avec toute offre en cours portant sur les mêmes produits.
- Cette offre est cumulable avec l'offre Samsung INFINIMENT SENSATIONNEL Barre de son. Cependant les deux demandes doivent être effectuées et envoyées séparément (une enveloppe, comportant un bulletin de participation et les pièces justificatives correspondantes, par offre).

POUR BENEFICIER DE VOTRE REMBOURSEMENT

1 ACHETEZ VOTRE TELEVISEUR ELIGIBLE A L'OFFRE

Achetez, entre le 28/04/2015 et le 30/06/2015 inclus, un téléviseur Samsung UHD éligible à l'offre (voir tableau ci-dessus), immédiatement disponible en stock lors de l'achat. **Si vous souhaitez bénéficier de l'offre sensationnelle**, achetez un second produit de marque Samsung dans le même magasin (ou sur le site internet sur lequel vous avez acheté votre téléviseur) (**même numéro de RCS sur les deux preuves d'achat**). L'achat du second produit doit être effectué entre la date d'achat du téléviseur éligible et le 30/09/2015 inclus.

2 INSCRIVEZ-VOUS SUR LE SITE [WWW.SAMSUNG.COM/FR/PROMOTIONS](http://www.samsung.com/fr/promotions)

- Connectez-vous sur le site www.samsung.com/fr/promotions et sélectionnez l'offre « Samsung INFINIMENT SENSATIONNEL TV »
- Créez votre compte Samsung ou identifiez-vous.
- Remplissez le bulletin de participation en ligne et choisissez entre l'offre simple et l'offre sensationnelle. **Ce choix ne sera plus modifiable.**
- Imprimez ce document pour le joindre à votre dossier de participation.

Il est indispensable d'avoir créé un compte Samsung depuis le site Internet Samsung pour participer à l'offre. Le bénéficiaire du remboursement doit être le titulaire du compte Samsung.

3 CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER

Constituez votre dossier avec les éléments ci-dessous (conservez-en une copie avant envoi) :

- **Votre bulletin de participation internet imprimé** ou votre code de participation reporté sur papier libre si vous ne disposez pas d'imprimante, indiquant le choix entre offre simple et offre sensationnelle.
- Le **code barre original** à 13 chiffres à découper sur le carton d'emballage du téléviseur Samsung (attention, seul le code barre original du produit concerné est recevable).
- Le **numéro de série original** commençant par S/N (chiffres et lettres) à découper sur le carton d'emballage du téléviseur Samsung (attention seul le numéro de série original du produit concerné est recevable).
- La **photocopie d'une preuve d'achat** (facture, ticket de caisse ou confirmation de commande dans le cas d'un achat en ligne) où apparaissent et sont entourés la date, le prix et la référence du téléviseur acheté.
- **Un RIB sur lequel apparaissent vos IBAN + BIC** (ATTENTION, ils sont obligatoires pour se faire rembourser).

L'IBAN commence par FR pour la France ou MC pour Monaco et est suivi de 25 caractères, le code BIC est composé de 8 ou 11 caractères et permet d'identifier un établissement bancaire.

4 ENVOYEZ VOTRE DOSSIER⁽¹⁾

Envoyez votre dossier de préférence par recommandé avec accusé de réception (en conservant la preuve de dépôt), **avant le 10/07/2015** inclus (cachet de La Poste faisant foi) sous enveloppe suffisamment affranchie, à l'adresse suivante :

SAMSUNG INFINIMENT SENSATIONNEL TV - SOFT PROMO N°4956 - 78096 YVELINES CEDEX

5 CONFIRMATION DE DOSSIER

Si votre dossier respecte les conditions de l'offre :

- **Pour l'offre simple** : vous recevrez un virement bancaire dans un délai maximal de 10 semaines (à compter de la date limite d'envoi des dossiers).
- **Pour l'offre sensationnelle** : vous recevrez un e-mail à l'adresse fournie lors de la création de votre compte Samsung contenant un code unique et les instructions à suivre pour bénéficier de votre remboursement. Cet e-mail vous sera envoyé sous un mois et **doit être conservé jusqu'à réception du remboursement.**

Pour suivre le traitement de votre dossier, vous pouvez vous connecter à cette adresse :
<http://promos.samsung.fr/suivi/mes-dossiers> et vous identifier avec votre compte Samsung

(1) Les frais d'envoi du dossier ne seront pas remboursés. Conformément à la loi n°78-17 du 6 Janvier 1978 « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations vous concernant que vous pouvez exercer en écrivant à : Samsung Electronics France - Traitement des données personnelles - 1 rue Fructidor, CS 2003- 93484 Saint-Ouen Cedex. Samsung Electronics France, SAS au capital social de 27 000 000€, RCS Bobigny 334 367 497, siège social : 1 rue Fructidor, 93400 Saint-Ouen.